



LE MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 29 novembre 2017, à 18 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Sylvain Léger
Sylvain Tremblay

Marc-Olivier Bisson
Cécile Gauthier
Anik Morin

Les représentantes du comité de parents

Daniel Cooke

Andreann Thibert

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général (quitte à 18 h 04 et revient à 18 h 30)

Daniel Bellemare, directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire (quitte à 18 h 04 et revient à 18 h 41)

Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines (quitte à 18 h 30)

Anne-Marie Arcand, commissaire (arrive à 18 h 41)

Raymond Ménard, commissaire

Stéphane Mongeon, commissaire

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 06-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION 07-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 4 octobre 2017 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 08-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay ;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 04.



Monsieur Jasmin Bellavance et madame Nathalie A. Charette quittent leur siège, il est 18 h 04.

La directrice du Service des ressources humaines présente les plus récents développements quant à un dossier de relation de travail.

Monsieur Jasmin Bellavance reprend son siège, il est 18 h 30.

Le secrétaire général fait état du dossier de l'action collective.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 09-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay ;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 41.

Mesdames Anne-Marie Arcand et Nathalie A. Charette prennent leur siège, il est 18 h 41.

ACTION COLLECTIVE

RÉSOLUTION 10-CE (2017-2018)

Attendu la demande d'autorisation d'intenter une action collective introduite dans le district de Chicoutimi et portant le numéro de Cour 150-06-000007-138 à l'encontre de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) et 67 autres commissions scolaires relativement aux frais chargés aux parents (ci-après l'« Action collective ») ;

Attendu le jugement de la Cour supérieure du district de Chicoutimi en date du 6 décembre 2016 autorisant l'exercice de l'Action collective;

Attendu la signification de la Demande introductive d'instance en action collective à la CSCV le 22 juin 2017;

Attendu que conformément à la police d'assurance responsabilité dont elle bénéficie, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a avisé ses assureurs de l'Action collective;

Attendu l'acte d'intervention forcée (Appel en garantie des assureurs responsabilité) déposé à la Cour le 30 octobre dernier à l'encontre des assureurs de la CSCV dans le dossier de l'Action collective;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées désire que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient confidentielles et conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs;

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert ;

QUE le secrétaire général, monsieur Jasmin Bellavance, soit mandaté à informer les procureurs *ad litem* de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, soit le cabinet Morency, Société d'avocats, que la CSCV exige que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient confidentielles et conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs visés par l'Appel en garantie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**MODALITÉS RELATIVES À L'ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF –
ADOPTION**

RÉSOLUTION 11-CE (2017-2018)

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin ;

QUE les modalités relatives à l'élection à la vice-présidence du comité exécutif soient celles prévues au document ayant pour titre : « Modalités relatives à l'élection à la vice-présidence du comité exécutif ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENT D'ÉLECTION – NOMINATION

RÉSOLUTION 12-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine ;

QUE monsieur Raynald Goudreau soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SCRUTATEURS – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 13-CE (2017-2018)

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand ;

QUE madame Nathalie A. Charette et monsieur Daniel Bellemare agissent à titre de scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF – NOMINATION

RÉSOLUTION 14-CE (2017-2018)

Attendu les termes des articles 155.1 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3) ;

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine ;

QUE monsieur Sylvain Tremblay soit nommé vice-président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du Conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PHOTOCOPIEURS – CONTRAT DE LOCATION ET D'ENTRETIEN

RÉSOLUTION 15-CE (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres public du 6 octobre 2011 (No. OC20-11) visant le renouvellement du parc d'équipements de reprographie pour l'ensemble des établissements de la Commissaire scolaire au Cœur-des-Vallées ;

Attendu que le contrat des photocopieurs (reprographie) a pris fin le 30 novembre 2016 et qu'un contrat d'entretien avait été signé pour un an ;

Attendu que ce contrat prendra fin le 30 novembre 2017 ;

Attendu que les photocopieurs sont dans un bon état, ce qui permet de les utiliser pour une période d'au moins 14 mois ;



Attendu que dans ce contexte, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit renouveler le contrat d'entretien ;

Attendu que l'entreprise Imprimerie Papineauville Inc. offre un contrat de location et d'entretien des photocopieurs pour une durée de 14 mois au montant de 99 275,68 \$;

Attendu les discussions lors du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 20 novembre 2017 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte l'offre reçue de la firme Imprimerie Papineauville Inc. pour l'entretien des photocopieurs pour un contrat débutant le 1^{er} décembre 2017 et se terminant le 31 janvier 2019 au coût de quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-quinze dollars (99 275,68 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 16-CE (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 51.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 31 janvier 2018, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Éric Antoine,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général